

Les subsides

S'il advenait que l'initiative actuelle concernant les euro-missiles piétine et que notre partenaire du sud de la frontière ne soit pas sincère ni sérieux, le Canada devrait exercer son droit de mettre fin à ces essais.

La députée peut critiquer le gouvernement au sujet du libre-échange ou pour avoir abandonné le Programme énergétique national, Investissement Canada et bien d'autres choses sans rien demander en échange. Mais si elle dit que le Canada qui est membre de l'OTAN devrait annuler les essais du missile de croisière sans rien exiger en retour, on ne peut pas dire qu'elle a de la suite dans les idées.

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et des commentaires est terminée. Le débat reprend.

[Français]

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il me fait plaisir, évidemment, de participer à ce débat même s'il reste une minute et demie. J'ai reçu la semaine dernière une lettre d'une personne de ma circonscription, Patricia E. McGuil, qui protestait et qui voulait inscrire sa protestation au journal des *Débats* de la Chambre des communes concernant les essais du missile *Cruise*. Durant le même après-midi, monsieur le Président, j'ai reçu neuf autres appels téléphoniques. Évidemment le nombre n'est pas tellement élevé sauf que même une seule protestation dans la circonscription a quand même de l'importance et mérite beaucoup d'attention.

Vous savez, monsieur le Président, quand on parle d'armement ou de désarmement, il est très facile de tomber dans la panoplie de toutes les solutions possibles, et je pense que chacun veut mettre tous les éventails possibles sur la place publique.

Personnellement, monsieur le Président, je suis contre la peine de mort, cela ne veut pas dire que pour autant je voudrais que les meurtriers se promènent en plein milieu de la rue. C'est pour cela qu'il est important de nuancer les choses et d'aller profondément au fond des points comme la participation du Canada à l'Alliance de l'OTAN ainsi que les missiles

Cruise, surtout pour un pays—il faut insister là-dessus—qui n'a absolument aucun missile nucléaire sur son territoire.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il est 16 h 45, en conformité du paragraphe 82(9) du Règlement, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix toute question nécessaire à l'expédition des affaires relatives à la motion des subsides. La question dont la Chambre est saisie est la suivante: M^{me} Jewett, appuyée par M. Nystrom, propose:

Que la Chambre, alarmée par le rôle que tient le déploiement du missile *cruise* air-sol, qui enfreint les limites du traité SALT, alarmée par les menaces à l'intégrité du traité sur les missiles antimissiles et consciente en outre de la possibilité d'une élimination négociée de tous les missiles nucléaires à moyen rayon d'action en Europe, exhorte le gouvernement à intervenir avec fermeté dans le but de renforcer les mesures de contrôle des armements et de désarmement, y compris la cessation des essais du missile *cruise* au Canada.

Un amendement à cette motion, M. Turner (Vancouver Quadra), appuyé par M. Johnston, propose:

Qu'on modifie la motion en remplaçant le point final par une virgule et en ajoutant les mots suivants: «d'une façon qui respecte les obligations du Canada envers l'OTAN et d'autres parties».

La question porte sur l'amendement. Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Paproski): Conformément au paragraphe 13(5) du Règlement, le vote par appel nominal est reporté à 18 heures, le lundi 9 mars 1987.

Comme il est 16 h 47, aux termes du paragraphe 3(1) du Règlement, la Chambre s'ajourne à lundi prochain, 11 heures.

(La séance est levée à 16 h 47.)